

Décision

Générale

colonial

Décision n° 179 le 30 septembre 1907

n° 179 le 30

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 septembre 1907

Numéro JO
n° 131 du 01/10/1907

Date du numéro
1 octobre 1907

TEXTE INTÉGRAL

M. Baixas, Commis local des Postes et Télégraphes est nommé intérimairement Receveur comptable, Chef du Service des Postes et Télégraphies, en remplacement de M. Roque, titulaire de l'emploi, qui a obtenu un congé administratif. Il aura droit en cette qualité aux indemnités prévues au budget.